

JEANNE W BER VA ETRE INTERNÉE UN DRAME DANS UNE ETABLE

Ainsi en ont décidé les médecins... Saint-Mihiel, 25 juin. — MM. les docteurs Pierre Parisot et Michel sont arrivés ce matin de Nancy en automobile; ils ont été reçus par le docteur Thierry, de St-Mihiel et se sont rendus immédiatement à la maison d'arrêt.

M. Charles Humbert contre le "Matin"

La première audience. — Cent quatre-vingt-seize témoins sont cités. — Le général André se retranche derrière le secret professionnel. Paris, 25 juin. — Le procès qui venait aujourd'hui devant la Cour d'assises de la Seine et qui nécessitera vraisemblablement de nombreuses audiences à raison du grand nombre de témoins cités par les parties, est une suite ou plutôt une conséquence de l'affaire Rochette.

LE COUP D'ETAT du Chah

Les députés en fuite. — Nombres considérables. Téhéran, 25 juin. — Un éditeur du journal hebdomadaire « Curul-lar » a été arrêté hier. De nombreuses arrestations ont été opérées. Des ouvriers sont occupés à démolir le palais du Parlement. Les bazars sont fermés. La ville est calme. Presque tous les députés se sont enfuis.

LE VENEZUELA ET LES PUISSANCES

Rupture diplomatique avec les Etats-Unis. Les fantaisies du président Castro. Washington, 25 juin. — Après la France, la Grande-Bretagne vient d'être obligée de rompre toutes relations diplomatiques avec le Venezuela. Le gouvernement fédéral a chargé la légation de Brésil des intérêts américains, toutes les légations européennes, et notamment la légation britannique, étant plus ou moins au point de rupture. Les multiples attentats au droit des peuples constituent toute la politique du président Castro.

LE COMBAT D'EL-MOINAN

Le mort du capitaine Mangin. Paris, 25 juin. — Nous avons annoncé hier d'après une note officielle, que le commandant Mangin avait été tué par les forces turques. Les informations nouvelles reçues au ministère des colonies rectifient ces renseignements. M. Ponty télégraphie en effet que le capitaine Mangin avait été envoyé au Tégan par le colonel Gouraud, commandant du cercle militaire de Mauritanie, pour prendre le commandement des troupes qui occupent cette région. Le capitaine se trouvait à El-Moinan, pâturage situé à la limite de la zone qu'avait fixée le colonel Gouraud d'après les instructions du gouverneur général d'Alger. Il résulte que celles-ci n'avaient pas été connues.

de médecine légale, le docteur Dubuisson fait allusion aux récents scandales, aux campagnes menées contre le corps médical. Pour répondre au docteur Dubuisson dit qu'en toutes circonstances le malade, le blessé, doit être laissé libre dans le choix du médecin. Ce choix doit être également libre pour les indigents, les mutualistes et dans les accidents du travail.

M. LE DOCTEUR COPPENS

Le docteur Coppens, président du Comité d'organisation, a vu les congressistes et les remercie chaleureusement d'être venus de tous les points de la France, au prix de réels sacrifices. Vous avez, Messieurs, tenu à accomplir votre devoir, je vous en félicite. Il dit que l'expérience a démontré qu'à la fois, les deux causes, les praticiens devant ajouter leur force résultant de leur groupement et de leur organisation professionnelle. Sa joie est vive de voir la France médicale secourir sa bourse. Les praticiens ne sauront oublier ceux qui organisèrent le congrès de Paris et s'efforceront de le rendre plus utile.

LE BUREAU

On procède à l'élection du bureau du deuxième congrès. M. le docteur Gairal est nommé, par acclamations, président.

A ROUBAIX Après la fête, le suicide

Il était quatre heures dix, M. Omer Lepoutre, chauffeur, que M. Motte et Deleduc, passait sur le quai de Watrellos se rendant à son travail, lorsque sur le bord du canal, tout auprès duquel se trouvait un chemin de fer, il aperçut deux individus d'honneur.

A ARLEUX Une Grève de Verriers

LES PATRONS MENAGENT D'ETREindre LES FOURIS ENTRE-VUE AVEC LE SOUS-PREFET. A la suite du renvoi de deux ouvriers qui avaient insulté les directeurs de la verrerie d'Arleux, les autres ouvriers envoient une délégation auprès des directeurs, sollicitant la réintégration des deux ouvriers renvoyés. Ayant essuyé un refus, il fut décidé que jeudi matin tous cesseraient le travail.

LA SEANCE D'OUVERTURE. — NOMINATION DU BUREAU. — LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT

Le premier congrès qui se tint l'an dernier à Paris, notre ville fut désignée pour la deuxième assemblée des Praticiens de France. C'est donc à Lille que, depuis hier, se tiennent les assises de ce deuxième congrès. Le docteur Lerebelle termine en disant que la commission dans tous ses actes a été guidée par l'intérêt des élèves et par la volonté de faire disparaître tout esprit de corps et de caste dans le corps médical.

LA DISCUSSION DES RAPPORTS

Le docteur Boudin répondant au rapport du docteur Coze, demande si les syndicats de médecins ne pourraient, pour leur propagande s'entendre avec les pharmaciens et utiliser les almanachs dont ils se servent pour leur publicité. Par ce procédé ils feraient connaître au public leurs revendications. Il soulève ensuite la question d'enseignement déontologique, discussion à laquelle prennent part de nombreux congressistes.

M. LE DOCTEUR DUBUISSON

M. le docteur Dubuisson lui succède. L'orateur dit que les sous-commissions du congrès aient à s'occuper des questions professionnelles. Il parle de la suppression des certificats spéciaux. Parlant des certificats de médecine légale, le docteur Dubuisson fait allusion aux récents scandales, aux campagnes menées contre le corps médical.

moins que le chef d'entreprise ne prouve que la durée légale du travail n'a pas été dépassée. ALLEMANE dit qu'il faut avant tout protéger le travailleur. La loi serait inefficace si l'amendement était adopté.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. Henri DUBISSON. On reprend la suite de la discussion du projet de loi relatif à la réglementation du travail.

PROJET DE LOI

Article unique. — Sur la plainte adressée par l'inspecteur primaire au juge de paix, les peines prévues par l'article 14 de la loi du 28 mars 1882, seront appliquées au père ou au tuteur ou à la personne responsable qui sera convaincue d'avoir empêché l'enfant inscrit à une école publique d'y recevoir l'enseignement sur tout ou partie des matières déclarées obligatoires en vertu de l'article premier de la loi ou de faire usage en classe de livres régulièrement inscrits sur la liste départementale.

LE BUREAU

On procède à l'élection du bureau du deuxième congrès. M. le docteur Gairal est nommé, par acclamations, président.

LA DEFENSE de l'Enseignement Laïque

LE PROJET DE LOI DEPOSE PAR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Paris, 25 juin. — M. Doumergue, ministre de l'Instruction Publique a déposé aujourd'hui à la Chambre, comme nous l'avons dit d'autre part, le projet de loi relatif à l'exposé des motifs et le dispositif.

Informations REGIONALES

2me Congrès DES MEDICINS DE FRANCE

LA SEANCE D'OUVERTURE. — NOMINATION DU BUREAU. — LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT

Le premier congrès qui se tint l'an dernier à Paris, notre ville fut désignée pour la deuxième assemblée des Praticiens de France. C'est donc à Lille que, depuis hier, se tiennent les assises de ce deuxième congrès. Le docteur Lerebelle termine en disant que la commission dans tous ses actes a été guidée par l'intérêt des élèves et par la volonté de faire disparaître tout esprit de corps et de caste dans le corps médical.

M. LE DOCTEUR DUBUISSON

M. le docteur Dubuisson lui succède. L'orateur dit que les sous-commissions du congrès aient à s'occuper des questions professionnelles. Il parle de la suppression des certificats spéciaux. Parlant des certificats de médecine légale, le docteur Dubuisson fait allusion aux récents scandales, aux campagnes menées contre le corps médical.

LA SEANCE D'OUVERTURE. — NOMINATION DU BUREAU. — LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT

Le premier congrès qui se tint l'an dernier à Paris, notre ville fut désignée pour la deuxième assemblée des Praticiens de France. C'est donc à Lille que, depuis hier, se tiennent les assises de ce deuxième congrès. Le docteur Lerebelle termine en disant que la commission dans tous ses actes a été guidée par l'intérêt des élèves et par la volonté de faire disparaître tout esprit de corps et de caste dans le corps médical.

M. LE DOCTEUR DUBUISSON

M. le docteur Dubuisson lui succède. L'orateur dit que les sous-commissions du congrès aient à s'occuper des questions professionnelles. Il parle de la suppression des certificats spéciaux. Parlant des certificats de médecine légale, le docteur Dubuisson fait allusion aux récents scandales, aux campagnes menées contre le corps médical.